

Revue de la presse du 03/12/2013

➤ Agréments de transport : Le gouvernement marocain prêt à débours 930 millions pour les racheter

Le gouvernement marocain a remis au goût du jour la question des agréments de transports. Celui-ci compterait les racheter à leurs titulaires dans le cadre d'un projet étalé sur trois ans et visant à restructurer le secteur du transport de voyageurs. 930 millions de dirhams, c'est ce qu'est disposé à verser le gouvernement marocain pour racheter les agréments de transports à leurs titulaires et lutter contre l'économie de rente dans le secteur du transport.

• *Yabiladi.com* •

➤ Le Maroc élu au sein de quatre organismes onusiens

Le Maroc a été élu, en novembre 2013, au sein de quatre organes et institutions onusiens, en l'occurrence le Conseil des droits de l'Homme (CDH), le Comité des Nations-Unies contre la torture, le Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI) et le Conseil exécutif de l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

• *Al Bayane* •

➤ Le Maroc est l'exemple d'une transformation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs (Jean-Louis Guigou)

Le Maroc, qui abrite plusieurs entreprises étrangères opérant notamment dans les secteurs de l'aéronautique et de l'industrie automobile, est devenu l'exemple même d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, a souligné à Paris le délégué général de l'Institut de prospection économique du monde méditerranéen (IPEMED), Jean-Louis Guigou. Intervenant lors d'une table ronde sur le thème "la colocalisation, nouveau catalyseur pour l'entreprenariat", organisée dans le cadre de la 7ème édition de la journée de création d'entreprise, initiée par l'association "Maroc Entrepreneurs", M. Guigou s'est dit convaincu qu'il va y avoir dans les prochaines années une déferlante d'activités qui vont partir de l'Europe en direction des pays de l'Afrique du Nord et plus particulièrement le Maroc, connu pour sa stabilité politique, les garanties qu'il offre aux investisseurs étrangers ainsi que par les infrastructures dont il dispose. Pour sa part, l'ambassadeur du Maroc en France, M. Chakib Benmoussa a souligné que l'économie marocaine connaît une certaine résilience dans une période d'environnement économique international morose en 2013, notant que les prévisions tablent cette année sur une croissance de 4,8 pc. Cette dynamique, a-t-il expliqué, est liée à une bonne campagne agricole, au développement de certains secteurs notamment le tourisme et l'agroalimentaire ainsi qu'à la confiance des investisseurs étrangers dans l'économie marocaine. Evoquant des points de fragilité de l'économie marocaine, notamment le déficit budgétaire dû au choix opéré par le Royaume de préserver le pouvoir d'achat à travers le mécanisme de la caisse de compensation ou du déficit de la balance des paiements, qui est soutenable, M. Benmoussa a mis l'accent sur la nécessité de favoriser les conditions permettant la création de l'emploi à travers l'encouragement et la promotion des PME et PMI exportatrices à l'international.

• *Al Massae* •

➤ L'influence des lobbies sur la préparation des lois au parlement

La procédure de la mise en place ou l'amendement de certains projets de lois aux deux chambres du parlement suscite toujours des doutes, notamment à l'occasion de l'examen du PLF 2014 derrière lequel se cachent les intérêts de plusieurs groupes d'influence. Ces intérêts se manifestent fortement lors des réunions des commissions parlementaires à travers les amendements proposées par les députés. C'est le cas notamment du projet de loi n 65-12, présenté par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la politique de la ville, qui complète la loi n 16-89 relative à l'exercice de la profession d'architecte et à la création de l'ordre national des enseignants d'architecture. S'agit-il de lobbies qui ont un poids dans la législation.

• *Al Akhbar* •

➤ En plein chaos dans la région, le Maroc a opté pour la stabilité politique et économique (journal suisse)

En plein chaos dans la région dans le sillage du "printemps arabe", le Maroc a consciemment fait le choix de la stabilité politique et du progrès économique, écrit lundi 02 décembre le sérieux journal suisse Neue Zürcher Zeitung. Ce quotidien alémanique, basé à Zurich, fait l'éloge de l'expérience économique et politique développée au Maroc, en affirmant que "c'est un pays qui progresse lentement mais sûrement".

• *map express* •

➤ Les coulisses des 72 heures les plus difficiles de Benkirane

C'est dans le secret le plus total que le secrétariat général du parti de la Justice et du développement (PJD) a tenu une réunion extraordinaire, ayant duré 3 jours, au cours de laquelle le secrétaire général du parti et Chef de gouvernement, Abdelilah Benkirane, a dû s'expliquer sur les choix faits au sein du gouvernement et de la majorité et surtout sur sa gestion des concertations avec le Rassemblement national des indépendants (RNI) ayant débouché sur la formation du cabinet Benkirane. Ce conclave du secrétariat général du PJD se transforme en un procès du groupe parlementaire et son chef. Au cours d'une réunion du secrétariat général (du 29 novembre au 1er décembre à Salé), la direction du parti de la lampe a estimé que la position de son groupe parlementaire et son chef, contraire au projet de loi sur les commissions d'enquêtes parlementaires, n'a pas tenu compte des positions du parti et de sa direction.

• *Al Khabar* • *Aujourd'hui Le Maroc* •

➤ Le PJD fixe les orientations politiques générales pour la prochaine étape

Dans un communiqué, le secrétariat général du parti indique avoir fixé les orientations politiques générales encadrant la prochaine étape, ainsi que les grands chantiers devant être mis en œuvre, appelant à intégrer ces conclusions dans le rapport politique qui sera présenté par Abdelilah Benkirane à l'ouverture du conseil national du parti.

• *Attajdid* •

➤ Les déplacements à l'étranger des conseillers coûtent 650 millions de centimes aux contribuables

Des sources fiables à la Chambre des conseillers indiquent que les Conseillers ont effectué, au cours des quatre dernières années, 186 déplacements à l'étranger qui ont coûté 2.6 milliards de centimes aux contribuables, soit une moyenne annuelle de 650 millions de centimes.

• *Akhbar Al Youm* •